Numéro spécial
Juillet 2017

Les Portes du Coglais

UN TERRITOIRE A DÉCOUVRIR...

le magazine des coglaisiens

Sommaire

- Vos élus
- Les commissions
- Le budget
- Le logo
- Vos mairies

le CIJ au Conseil Départemental / avril 2017

VOTRE **CONSEIL MUNICIPAL**

L'EDITO DES **MAIRES**

Aymar **DE GOUVION SAINT CYR**

Maire **des Portes du Coglais**

« Notre Commune Nouvelle "Les Portes du Coglais" est née !

Issue de la volonté des élus de pouvoir répondre, efficacement, à vos légitimes aspirations, tout en préparant l'avenir, elle repose sur trois piliers :

- Efficacité de l'action communale en offrant de nouvelles perspectives de développement.

- Proximité par le maintien des services dans les communes déléguées de Montours, La Selle-en-Coglès et Coglès qui demeurent.

- Identité en préservant les valeurs de notre territoire, le Coglais.

Merci à Jean Malapert, Louis Simon et l'ensemble des élus pour leur confiance qui m'engage et leur soutien au quotidien. Merci à nos agents pour leur implication constante et leur détermination à vous satisfaire. Merci à vous toutes et tous d'avoir adhéré avec enthousiasme à ce projet.

Longue vie aux Portes du Coglais ! »

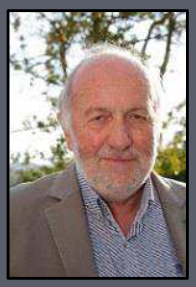

Jean **MALAPERT**

Maire délégué de **Montours** - 1er adjoint

« La nouvelle aventure des Portes du Coglais née de l'association d'une volonté de vivre avec son temps annonce un cheminement partagé, participatif et partenarial : une chance pour la population et le territoire.
Notre avenir commun est bien engagé et la transmission de notre Histoire pour demain est sur la bonne voie. »

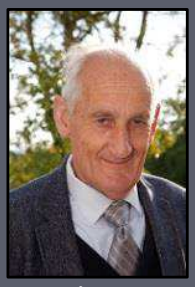

Louis **SIMON**

Maire délégué de **La Selle-en-Coglès** - 2ème adjoint

« Le 1er janvier 2017, une page de l'histoire de la commune de La Selle-en-Coglès s'est tournée puisque, depuis cette date, nous nous sommes regroupés avec Coglès et Montours en une seule collectivité : Les Portes du Coglais.

Je remercie l'ensemble des élus et le personnel communal des trois sites qui se sont investis, dans une bonne ambiance, malgré une surcharge de travail pour la mise en place de ce nouveau territoire.

Aujourd'hui, nous avons une grande satisfaction d'avoir réalisé la Commune Nouvelle Les Portes du Coglais qui nous permet d'améliorer nos moyens financiers, matériels et humains.

Pour La Selle-en-Coglès, l'agrandissement et la mise aux normes de la mairie se terminent, et garantiront un accueil au plus près du public, comme dans les deux autres sites. »

LES **ADJOINTS**

Lydie
CELLIER-CHENOIR
3ème adjoint
MONTOURS

Thierry
MALLE
4ème adjoint
COGLES

LES **CONSEILLE**

Estelle
BIHEL*
MONTOURS

Gaëtan
FOUQUET*
MONTOURS

Patrice
CHAMPAS
LA SELLE-EN-COGLES

Olivia
HAMARD
MONTOURS

Yoann
LEROUX
LA SELLE-EN-COGLES

Joseph
MARION
LA SELLE-EN-CO

LES **COMMISSIONS**

AMENAGEMENT **VOIRIE**

La commission aménagement-voirie s'occupe d'améliorer le cadre de vie des habitants des Portes du Coglais. Achats de matériel, point à temps, réseaux électriques, entretien des bâtiments municipaux, etc.

DEVELOPPEMENT **COMMUNICATION**

La commission développement-communication est chargée de la rédaction des bulletins d'informations distribués à la population, de prendre contact avec les différents organes de presse locaux, promouvoir les animations locales, etc.

AFFA

La commission a
budgets, le pe
appels d'offres, le

Roselyne
HERVE
5ème adjoint
MONTOURS

Jean
DESLOGES
6ème adjoint
LA SELLE-EN-COGLES

Laëtitia
COCHET
7ème adjoint
LA SELLE-EN-COGLES

Patrice
GOUDAL
8ème adjoint
MONTOURS

Constant
HAMEL
9ème adjoint
COGLES

Jean-Marc
PETIT
10ème adjoint
COGLES

Bruno
MORILLON
11ème adjoint
MONTOURS

Pascal
VALLEE
12ème adjoint
LA SELLE-EN-COGLES

ERS

Gildas
HARDY*
COGLES

Nathalie
PRIME*
COGLES

Jean-Baptiste
SAVARY*
MONTOURS

Caroline
AUFFRAY
COGLES

Stéphane
BOURGEON
MONTOURS

Anthony
BOUTEILLER
LA SELLE-EN-COGLES

Marie-Christine
BRIZARD
MONTOURS

David
HELBERT
MONTOURS

Marie-Josèphe
JANVIER
LA SELLE-EN-COGLES

Francis
JEGAT
COGLES

Patrick
JUILLARD
COGLES

Thierry
LE BAIL
LA SELLE-EN-COGLES

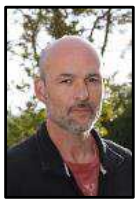

Yoann
LECENE
COGLES

Edith
POMMEREUL
COGLES

Patrice
PORCHER
LA SELLE-EN-COGLES

Sylvie
PRODHOMME
LA SELLE-EN-COGLES

Laurence
PRUDOR
LA SELLE-EN-COGLES

Isabelle
ROUSSEAU
LA SELLE-EN-COGLES

Régine
ZWILLER
COGLES

*** Conseiller(e)s délégué(e)s**

AIRES **GENERALES**

ffaire générales gère les ersonnel municipal, les es taux d'imposition, etc.

VIE **COMMUNALE**

La commission vie communale a pour mission de gérer les affaires scolaires et péri scolaires, les relations entre les différentes associations et la municipalité, le CCAS, l'adressage.

CONSEIL MUNICIPAL **DES JEUNES**

Le conseil des jeunes est constitué de jeunes élus qui font le lien entre les attentes de leurs camardes et la municipalité. Ils proposent et organisent des projets, participent aux différentes cérémonies citoyennes, sont sollicités pour donner leur avis pour les aménagements les concernant, etc.

LE BUDGET

Pour y voir plus clair !

La structure d'un budget se compose de deux parties : la section **de fonctionnement** et la section **d'investissement**, qui comprend chacune une colonne dépenses et recettes.

La section de **fonctionnement** regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité.
  Ex : Rémunération du personnel titulaire, repas de la cantine scolaire, …
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État , des impôts et taxes, …

La section **d'investissement** comporte :

- en dépenses : dépenses d'équipement de la collectivité.
  Ex : Aménagement des trois bourgs, enfouissement des réseaux, …
- en recettes : les dotations et subventions de l'État. On y trouve le solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Le budget général de La commune des **Portes du Coglais** s'établit à **3 449 247 €** en recettes et en dépenses.
La création de la commune nouvelle a permis le versement de **32%** de dotations supplémentaires.

Fonctionnement :

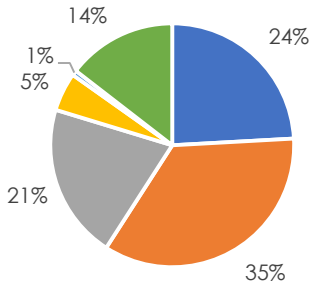

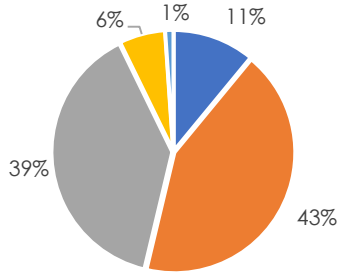

Dépenses :

Charges de personnel et frais assimilés :	590 000 €
Charges à caractère général :	406 800 €
Charges financières :	86 000 €
Autres charges de gestion courante :	347 368 €
Charges diverses :	11 310 €
Part transférée en section investissement :	244 953 €
Total :	**1 686 431 €**

Recettes :

Impôts et taxes :	721 107 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses :	185 050 €
Autres produits de gestion courante :	103 678 €
Dotations, subventions et participations :	658 192 €
Produits divers :	18 404 €
Total :	**1 686 431 €**

Investissement :

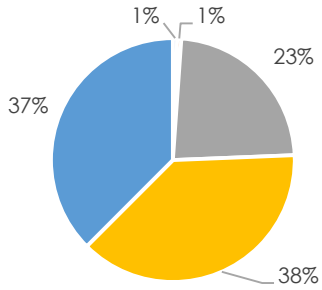

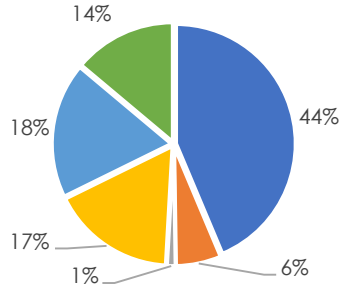

Fonds de concours & participations diverses :	9 600 €
Report du solde d'exécution 2016 :	9 980 €
Opérations d'équipements – Opérations nouvelles :	672 277 €
Opérations d'équipements – Reste à réaliser :	409 759 €
Emprunts et dettes assimilées :	661 200 €
Total :	**1 762 816 €**

Nouveaux emprunts et cautions :	107 500 €
Subventions de dotations d'investissement :	769 658 €
Excédent de fonctionnement capitalisé :	296 705 €
Immobilisations en cours :	20 000 €
Produits de cession :	324 000 €
Part transférée de la section fonctionnement :	244 953 €
Total :	**1 762 816 €**

LE LOGO

NOUVELLE COMMUNE…
…NOUVEAU LOGO !

Les Portes du Coglais

La commission développement-communication a créé le logo de notre nouvelle commune. Un logo simple, coloré et qui permet de situer géographiquement notre commune. La forme générale est donc celle de la Bretagne avec le point du "i", en rouge et de taille plus importante, qui permet de localiser la commune.

Les couleurs :

Le bleu symbolise l'eau mais peut aussi être interprété comme un oiseau qui s'envole, tout comme notre commune est en train de prendre son essor.
Le vert rappelle le lien qui unit notre territoire à la nature avec le bocage, les taillis, les bois et autres bosquets.
Le jaune indique, et met en avant, le fait que notre territoire est également terres de cultures et d'élevage.
Le slogan est une invitation lancée à toutes les personnes qui le désirent à venir découvrir notre commune, notre territoire. Il se devait d'être concis et en même temps aiguiser la curiosité des visiteurs.

VOS MAIRIES

HORAIRES MAIRIES :

Lundi	Coglès :	—	—
	Montours :	—	14h00 – 17h00
	La Selle-en-Coglès :	09h00 – 12h15	—
Mardi	Coglès :	09h00 – 12h00	—
	Montours :	09h00 – 12h00	14h00 – 17h00
	La Selle-en-Coglès :	09h00 – 12h15	14h00 – 18h00
Mercredi	Coglès :	—	14h00 – 17h30
	Montours :	09h00 – 12h00	—
	La Selle-en-Coglès :	—	—
Jeudi	Coglès :	09h00 – 12h00	—
	Montours :	09h00 – 12h00	14h00 – 17h00
	La Selle-en-Coglès :	09h00 – 12h15	14h00 – 18h00
Vendredi	Coglès :	09h00 – 12h00	—
	Montours :	09h00 – 12h00	14h00 – 17h00
	La Selle-en-Coglès :	09h00 – 12h15	—
Samedi	Coglès :	09h00 – 12h30*	—
	Montours :	09h30 – 12h00*	—
	La Selle-en-Coglès :	09h00 – 12h00*	—

* Seule la mairie de Coglès sera ouverte le samedi en juillet et août.

CONTACTS MAIRIES :

Coglès : 02.99.98.60.68 - mairie.de.cogles@wanadoo.fr
Montours : 02.99.98.63.77 - mairie-de-montours@wanadoo.fr
La Selle-en-Coglès : 02.99.98.62.02 - mairie.laselle.cogles@wanadoo.fr

Journal municipal d'informations tiré à 1100 exemplaires et distribué à tous les habitants des Portes du Coglais.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION – Aymar de Gouvion Saint Cyr, Maire des Portes du Coglais
REDACTION, CONCEPTION GRAPHIQUE ET EDITORIALE, MISE EN PAGE - La commission développement-communication
IMPRESSION – Artisa Imprim – tél. 02.99.94.16.00
PHOTOGRAPHIES – Etienne Hamard

Ne pas jeter sur la voie publique.